

Questions fréquemment posées

1. Je suis déjà dans un groupe compétitif, dois-je refaire les auditions ?
Oui, tous les danseurs sans exception doivent venir aux auditions pour faire partie d'un groupe compétitif l'an prochain.
2. Quel type d'expérience dois-je avoir en tant que danseur ?
Les auditions sont ouvertes à tous. Nous conseillons fortement d'avoir un minimum de 2 ans d'expérience en danse. Le rythme des groupes compétitifs est plus accéléré qu'un groupe régulier. L'élève doit donc être capable de suivre.
3. À quel moment aurais-je une réponse ?
Entre 7 à 10 jours après les auditions.
4. À partir de quel âge les danseurs sont-ils admissibles ?
L'enfant doit avoir 7 ans en date du 31 août.
5. Les parents sont-ils autorisés à rester aux auditions ?
Non. Afin de ne pas distraire les danseurs, aucun parent ne sera admis à l'intérieur.
6. Quels sont les coûts des auditions ?
Le coût est de 20\$ plus taxes par style.
7. Comment puis-je me préparer aux auditions ?
Vous n'avez pas de danse à préparer. Soyez vous-mêmes. 😊
8. Comment puis-je m'inscrire aux auditions ?
Vous devez vous inscrire dans le système Pro Inscription.
9. Est-ce que tous les groupes doivent auditionner ?
Oui.
10. Est-ce que toutes les auditions ont lieu la même journée ?
Non, les auditions se déroulent du 19 au 23 mai.